



La Fondation vous souhaite une bonne année béninoise



De l'eau propre pour l'école ! 1



Les retombées positives des réalisations 2



L'impact de la pandémie du COVID-19 3



Interview accordée au docteur Ibrahim Toko 3



Braquons sur le Bénin 4

De l'eau propre pour l'école !

On ne peut pas vivre sans eau pure. Malheureusement, de nombreux Béninois n'ont aujourd'hui pas accès à l'eau potable. Il leur est donc très difficile, voire impossible, de pratiquer l'hygiène nécessaire. Ce manque d'hygiène entraîne des maladies et des problèmes de santé tels que la diarrhée et même la fièvre typhoïde.

La Fondation a donc accordé une priorité absolue à l'installation de puits et d'équipements sanitaires et hygiéniques de base dans les cinquante écoles avec lesquelles elle coopère dans la région du Borgou. En partie grâce au soutien de notre Fondation, une trentaine d'écoles disposent déjà de puits avec de l'eau potable. Nous voulons maintenant nous attaquer aux autres écoles. Ces puits ne constituent pas seulement une grande différence pour les élèves et les enseignants, mais aussi pour les habitants du quartier. Après tout, ils peuvent eux aussi les utiliser.



Les puits dans les écoles

L'accès à l'eau potable est un énorme changement pour les écoles. Les enseignants et les élèves n'ont plus à apporter leur propre eau. Il y a toujours de l'eau propre dans les systèmes de lavage des mains, la nourriture dans la cantine est préparée avec de l'eau potable, les toilettes peuvent être nettoyées et il y a assez d'eau pour le jardin potager de l'école. Pour les villageois aussi, la disponibilité de l'eau potable représente une très grande amélioration : ils peuvent se laver, cuisiner de manière hygiénique et ils peuvent même fabriquer des produits alimentaires à vendre. Tant de choses qui n'étaient pas possibles auparavant. Dans les écoles qui n'ont pas encore accès à l'eau potable, les enseignants et les élèves apportent leur propre eau. Les enseignants attachent un récipient de 25 litres à l'arrière de leur moto, les élèves apportent des bouteilles de 0,5 ou 1 litre. C'est souvent trop peu, surtout en période de sécheresse, et surtout pour les enfants qui ne peuvent pas rentrer chez eux

Suite à la page 3

A toutes jambes pour le Bénin



du 5 au 27 décembre !

Relevez notre défi sportif et aidez-nous à collecter des fonds pour notre projet "De l'eau propre pour l'école".

Marchez, parcourez des kilomètres à pied ou à vélo au cours de notre voyage virtuel qui nous mène de Louvain à Parakou au Bénin et retour. Et apportez aussi votre contribution financière !

Système de lavage des mains "tippy tap" - 20 euros
Campagne de sensibilisation pour 1 école - 50 euros
Contribution à un bloc sanitaire - 100 euros
Contribution à un puits - 250 euros

Scannez le code QR
ou versez votre contribution au BE14 7865 8929 4683 en indiquant "A toutes jambes" et votre nom.



À partir de 40 euros, vous recevrez une attestation fiscale. Et n'oubliez pas qu'en 2021 vos dons vous procureront exceptionnellement un avantage fiscal de 60%. Vous ne payerez donc que 16 euros pour un don de 40 euros, 40 euros pour un don de 100 euros et 100 euros pour un don de 250 euros !

Plus d'infos sur www.hubi-vinciane.be



Suppression des droits de donation 4

EDITORIAL

Un bulletin plus tard, le “nouveau coronavirus” n’a pas encore été apprivoisé. Tandis que le monde attend un vaccin, la maladie infectieuse n’a de cesse d’augmenter. Il est étonnant de constater que le virus frappe globalement plus fort dans le Nord que dans le Sud. Les taux d’infection et de mortalité mesurés dans les pays africains restent relativement faibles. Nous le constatons au Bénin et dans les pays voisins, comme le Burkina Faso, le Niger et le Togo.

Pourquoi ?

Dans l’ensemble, la différence ne se justifie pas par un faible taux de dépistage. Les scientifiques cherchent mais ne trouvent pas d’autres explications que des hypothèses prudentes. L’âge de la population en Afrique est un facteur important car le coronavirus touche principalement les personnes âgées. D’autre part, des facteurs comme le climat, l’immunité acquise, l’hérédité et le comportement semblent jouer un rôle favorable. Une étude récente affirme en effet que les pays du Nord sont devenus tellement propres que le système immunitaire des gens n’est plus jamais défié.

Ce qui précède ne nous donne aucune raison de tirer des conclusions expéditives quant à la résistance de l’Afrique à la pandémie. De nombreux facteurs imprévisibles jouent un rôle dans la propagation du virus. Un article récent de Knack (octobre 2020) souligne à juste titre que le véritable défi pour l’Afrique réside dans les effets secondaires du COVID-19. Elle concerne la perturbation de la vie sociale et économique, et en particulier le blocage des soins de santé dû à l’absence de programmes de vaccination qui font de la population africaine la proie de maladies dévastatrices telles que la malaria et la tuberculose.

Fort de ces considérations, la Fondation se sent encouragée à poursuivre sa collaboration avec la population du Bénin. Les actions et les réflexions qui nous sont présentées dans ce bulletin d’information en sont l’illustration.

Prof. Dr. Marc Vervenne
Président de la Fondation Hubi & Vinciane
Recteur honoraire de la KU Leuven



FONDATION HUBI & VINCIANE
Fondation d’utilité publique

President: Prof. Dr. Marc Vervenne,
Recteur honoraire KU Leuven

Administrateur délégué:
Pascale Vandewiele-Van Assche

Secrétaire - administrateur:
Muriel Verbiest-Billiau

E.R.: Chris Van der Vorst,
Colomastraat 14, 2800 Mechelen

E-mail: nieuwsbrief@hubi-vinciane.be

JOURNAL PHOTOS

Les retombées positives des réalisations

L’hôpital Saint-Martin de Papané joue un rôle particulièrement important pour notre Fondation. Ce n’est pas seulement l’un de nos deux importants hôpitaux partenaires, mais c’est aussi l’hôpital que Hubi a coordonné à l’époque en tant que chirurgien en formation.

Aujourd’hui, Saint-Martin est reconnu comme l’hôpital de référence pour la zone de santé de Tchaourou qui compte environ 250 000 habitants répartis sur 7 256 km². L’hôpital compte 75 lits répartis entre différents services, dont la maternité, la médecine interne, la chirurgie, la pédiatrie et les urgences.

Le bloc opératoire avait besoin d’une “remise en état”. L’année dernière, nous avons investi environ 40 000 euros dans la rénovation du bloc opératoire, un pont de liaison entre le bloc opératoire, la maternité et diverses installations hygiéniques et sanitaires. Le Dr Emile Kouthon, médecin-chef et directeur de l’hôpital, se réjouit des résultats obtenus. Il nous a fourni les photos et les textes que voici.



Les nouvelles fenêtres et portes avec de belles vitres ainsi que les murs et plafonds nouvellement peints rendent le bloc opératoire plus attrayant. Il rayonne désormais davantage de confiance et de professionnalisme.



Les nouvelles portes sont beaucoup plus belles. Elles n’ont plus de taches de rouille. Elles font désormais partie du passé pour toujours. Les taches sur les anciennes portes métalliques étaient causées par le détergent à base d’eau de javel.

Grâce aux nouveaux systèmes de lavage des mains en chirurgie, nos médecins et notre personnel infirmier peuvent mieux se protéger contre les infections et éviter que leurs casques ne soient, à chaque fois, complètement mouillés.



La rénovation a également fait du bloc opératoire un environnement de travail convivial pour notre personnel ce qui est très important pour leur psychologie ergonomique. Après tout, ils donnent le meilleur d’eux-mêmes chaque jour.

La passerelle reliant le bloc opératoire à la maternité permet de ne plus exposer aux intempéries (pluies et soleil) les parturientes et autres usagers de la maternité qui ont besoin des services du bloc opératoire.

L'impact de la pandémie du COVID-19 sur les secteurs d'activités au Bénin

La pandémie du coronavirus continue de faire des victimes dans le monde entier. Au Bénin, près de 3000 cas d'infection ont été enregistrés avec près de 45 cas de décès après huit mois. La survenue de cette crise sanitaire a eu un impact négatif sur plusieurs secteurs d'activités.

Dans le secteur de l'éducation, l'apparition du COVID-19 a plombé davantage les performances de l'école béninoise car après les longues vacances, les apprenants ont presque tout oublié.

Si dans certaines écoles et collèges les mesures barrières sont respectées, il n'en est pas de même dans d'autres car la majorité des apprenants ne disposent pas de masques de protection et ceux qui en disposent sont encore très ignorants. Si beaucoup de sensibilisation est faite par les médias, il faut aussi faire de la sensibilisation de porte à porte pour mieux conscientiser la population et surtout les enfants qui sont souvent la cible de beaucoup de maladies infectieuses.



Port de masques dans les écoles oui mais les distances sont difficiles à respecter par manque de tables et bancs

Dans le secteur de la santé, une réorientation des ressources est manifestement observée pour la mise en place d'un plan de lutte contre la propagation du virus. La panique généralisée induite par l'expansion de la maladie a causé une baisse de la fréquentation des structures sanitaires avec pour conséquence une baisse proportionnelle du chiffre d'affaire de ces dernières.

La peur d'être testé positif au COVID-19 fait que la population fréquente très peu les centres de san-

té malgré toutes les mesures sanitaires prises dans ces lieux.

Les secteurs des transports, du tourisme et de l'artisanat sont aussi affectés par la pandémie du coronavirus. En effet, la mise en application de mesures sanitaires a conduit à la réduction du nombre de passagers à bord des véhicules de transport en commun.

La fermeture des frontières et la limitation des voyages par voie aérienne a entraîné une faible fréquentation des sites touristiques ou l'absence quasi-totale des activités dans ce secteur. Plusieurs autres activités du secteur ont connu un ralentis-



Les agents de santé condamnés à mettre leur masque à tout moment par mesure sanitaire

sement ou un arrêt. Les structures hôtelières, les salons de coiffure, les acteurs du monde artistique etc., ont enregistré une chute énorme en matière de revenu.

La quasi-totalité des secteurs d'activités du Bénin a été influencée par la pandémie du COVID-19 et a provoqué une crise économique généralisée. La contrainte du port des masques est devenue un cauchemar pour l'ensemble de la population et la question qui se pose partout aujourd'hui est « à quand la fin de cette souffrance ? » Oui, à quand la fin ? A défaut de pouvoir répondre à cette question, aidons la population à respecter avec grâce les mesures sanitaires dans les milieux ruraux, les centres de santé et les écoles partenaire

De l'eau propre pour l'école ! (suite)

l'après-midi parce qu'ils vivent trop loin (5 à 7 km à pied). Il n'y a pas assez d'eau à boire, et encore moins pour se laver les mains. De plus, les élèves apportent souvent de l'eau polluée de la rivière.

L'installation d'un puits coûte environ 7000 euros.

Blocs sanitaires

Toutes les écoles ne disposent pas de toilettes. Et s'il y en a, ils sont bien trop peu nombreux par rapport au nombre d'élèves et d'enseignants : en moyenne trois pour trois cents personnes. Dans les écoles qui n'ont pas accès à un puits, il est également impossible pour le personnel de garder les toilettes propres.

L'installation d'un bloc sanitaire avec trois toilettes coûte environ 1000 euros.

Systèmes de lavage des mains

Afin de pouvoir se laver les mains, les écoles utilisent des tippy taps, des systèmes de lavage des mains fabriqués à partir de matériaux recyclés.

L'installation d'un tippy tap coûte environ 20 euros.

Actions de sensibilisation

Avec la Fondation, nous investissons non seulement dans des installations, mais aussi dans des campagnes de sensibilisation à l'hygiène. Dans chaque école sont formées des ambassadrices qui, sous la supervision d'un professeur, convainquent leurs camarades de classe de l'importance d'une bonne hygiène.

Ils expliquent pourquoi il est important de se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, surtout après être allé aux toilettes et avant de manger. Ils montrent également pourquoi il faut faire très attention à la nourriture et que les mouches et les cafards peuvent transmettre des maladies. Ils utilisent des affiches, des chansons, des poèmes et des vidéos. Toutes ces actions sont répétées régulièrement par les ambassadrices. L'effet est progressivement visible. Dans les écoles qui ont de l'eau, les élèves se lavent maintenant les mains beaucoup plus spontanément. Mais il reste encore beaucoup de travail à faire. Surtout dans les écoles où aucun puits n'a encore été installé.

Un kit de sensibilisation pour une école avec tout le matériel coûte environ 50 euros.

Participez dès maintenant à la campagne "A toutes jambes pour le Bénin" et aidez-nous à réaliser ce projet très important !



Interview accordée au docteur Ibrahim Toko

Je suis le professeur Ibrahim Toko, enseignant à la faculté d'agronomie à l'université de Parakou et directeur du laboratoire de recherche en aquaculture et éco-toxicologie aquatique.

Depuis que j'ai reçu l'aquaponie dans ma ferme, cela fait la curiosité de tous les collègues et étudiants. Cela leur paraît bizarre de voir sur une table des laitues ou des concombres en train de pousser sur des pierres alors qu'il y a des poissons en dessous. Même des grands enseignants et des spécialistes se demandent ce que c'est. J'étais donc obligé de leur expliquer le fonctionnement et ils comprennent effectivement que ce sont des innovations qu'on doit introduire aujourd'hui dans nos systèmes de production et qui permettent de régler beaucoup de problèmes : problèmes de gestion des déchets en aquaculture, problèmes de production biologique parce que c'est une forme de production réellement biologique, sans intrants, sans pesticides ; une forme de production qui a réellement de l'avenir dans notre pays.

Aujourd'hui, dans tout le pays, que ce soit à Cotonou ou dans de grandes fermes, des gens veulent installer des systèmes de ce genre. A l'université, nous sommes beaucoup sollicités. J'ai déjà encadré au moins trois étudiants de master qui sont aujourd'hui sur le système et plusieurs étudiants en licence ont déjà soutenu le système. J'ai un étudiant qui est en train de développer un prototype avec du matériel local pour monter un kit. A l'université de Parakou, dans ma ferme, le kit est aujourd'hui fonctionnel. Depuis une semaine, il a installé un système avec du matériel local qui tourne parfaitement bien. Hier, il a repiqué des plantes et mis des poissons. Nous verrons comment cela fonctionne et nous voulons comparer ce fonctionnement avec le kit sud-africain que nous avons reçu. Le système fonctionne donc très bien et nous avons des appels venant de partout, de Cotonou, même du Togo.

Les gens me demandent déjà de venir à l'université de Kara (Togo) pour leur installer des kits de ce genre. J'ai reçu la visite de beaucoup d'étudiants de partout, de nombreux professionnels et hommes politiques qui viennent voir et sont intéressés. Même la mairie de Parakou. On avait eu une rencontre avec le maire Charles Toko à l'époque et on devait installer à grande échelle un kit aquaponique pour la ville de Parakou. Le projet est encore d'actualité et je pense qu'on essaiera de le réactiver. Tout ceci pour dire qu'aujourd'hui l'aquaponie est en vogue et que c'est un système de production véritablement durable, avec un système sain, non seulement pour les consommateurs, mais aussi pour l'environnement.

L'étudiant qui vient de monter le système l'a fait avec du matériel de récupération. Il m'a fait un budget de 150 000 CFA, que j'avais refusé de donner. Je lui ai dit de réfléchir pour utiliser du matériel de récupération. Et il a utilisé les bidons d'essence jaunes qu'il a coupés. Je lui ai donné seulement un tank, des stores pour protéger les poissons ainsi qu'une pompe que j'ai ramenée de Belgique. Sinon, un kit fonctionnel comme celui qu'on a reçu et avec la même surface devrait nous coûter ici entre 150 000 et 200 000 CFA. Je pense que d'ici novembre, nous allons avoir une idée réelle du coût parce que c'est hier qu'il a fait le repiquage. Dès qu'il aura terminé, nous allons essayer de refaire le système en y apportant des améliorations. Nous pourrions ensuite le proposer aux ménages et aux personnes intéressées afin de produire à domicile des poissons et des légumes.

Interview avec Antoinette Chabi

La fondation Hubi & Vinciane sous la loupe

Le 18 octobre se célébrait le Dimanche des missions. **Muriel Billiau** fut invitée à présenter la Fondation dans la paroisse Notre-Dame de l'Assomption à Schilde-Bergen.

Dans le cadre de la Semaine de l'Afrique, **Pascale Vanassche** a pour sa part fait un exposé sur le Bénin et la Fondation dans le centre de soins résidentiels 'Groene Boog' à Heverlee.



Braquons sur le Bénin

Le 22 octobre, la Fondation a organisé sa toute première conférence virtuelle "Braquons sur le Bénin" avec le professeur **Marc Poncelet** de l'U-Liège comme orateur. En tant que connaisseur chevronné du Bénin, le professeur a donné aux plus de cinquante participants un aperçu complet du Bénin d'aujourd'hui. Après une courte introduction géographique, historique et ethnolinguistique, il nous a fait découvrir les défis de l'économie, de la démographie et de la politique d'aujourd'hui.



Le Bénin connaît une croissance démographique presque explosive. La natalité reste relativement élevée et combinée à la baisse de la mortalité (infantile en outre), cela signifie que la population de 11 000 000 devrait encore doubler d'ici 25 ans. Le grand défi consiste donc à créer suffisamment d'emplois pour les générations en âge d'activité qui n'ont jamais été aussi nombreuses en proportion dans la population.

Et c'est là que le bât blesse. Bien que le Bénin connaisse une forte croissance économique, 40 % de la population doit se contenter de moins de 2 dollars américains par jour. L'inégalité reste donc grande. Une majorité de la population active de moins de 24 ans travaille dans le circuit informel tandis que l'agriculture, qui emploie aujourd'hui 70 % de la population active, reste essentiellement artisanale et peu productive. La croissance économique provient principalement du commerce, des activités portuaires et de la production de coton, dans lesquelles les investisseurs et marchés étrangers jouent également un rôle important. L'économie béninoise est très peu industrialisée.

Bien que le Bénin dispose certainement d'atouts importants pour progresser de manière positive - un climat politique stable, un niveau d'éducation en hausse et des soins de santé de base plus accessibles - il reste encore beaucoup de travail à faire. Le défi principal réside dans les développements politiques « post-démocratiques » annoncés par les évolutions récentes et dans les articulations entre secteurs privé et public qui y verront le jour.

Former et employer une population en très forte croissance supposera inévitablement une formalisation croissante de l'économie et une meilleure transparence de son contrôle.

Les conteneurs sont arrivés !

Après environ trois semaines de voyage en mer, le remplissage rapide des formalités complexes auprès des autorités douanières et une journée de route du port de Cotonou à Parakou les deux conteneurs de matériel sont arrivés à leur destination finale.

Ils étaient nombreux à aider à décharger le matériel aussi vite que possible afin que les conteneurs vides puissent retourner au port. Nos employés au Bénin s'occupent maintenant de la distribution du matériel dans les hôpitaux, les écoles et les projets alimentaires et agricoles. Une des ambulances et un des appareils de radioscopie sont utilisés dans notre hôpital partenaire Saint-Jean-de-Dieu à Boko.

Ce don n'a été possible que grâce à nos nombreux sponsors et donateurs. Nous leur en sommes très reconnaissants.



Suppression des droits de donation ou de succession

À partir du 1er juillet 2021, la Fondation ne devra plus payer de droits de donation ou de succession sur les dons ou les legs effectués par des personnes résidant en Flandre. C'est une bonne nouvelle pour nous ! La nouvelle mesure du gouvernement flamand signifie que nous pourrions investir 100% de votre don ou legs dans nos activités et projets. Vous ferez donc effectivement la différence pour nous.



Dans le même temps, la réglementation fiscale relative aux legs en duo va changer. En effet, à partir du 1er juillet 2021, l'avantage fiscal est supprimé. Donc, si vous avez prévu un legs en duo dans votre testament, il est important de vous renseigner auprès de votre notaire. La Fondation risque de devoir payer tellement de droits de succession qu'il ne lui restera rien de votre legs et qu'elle se verra contrainte de refuser votre héritage.

Si vous résidez à Bruxelles ou en Wallonie, les taux et la réglementation fiscale des legs en duo restent inchangés, même après le 1er juillet 2021.

Les dons effectués en 2020 sont déductibles à hauteur de 60 % !

Afin de soutenir le secteur à but non lucratif pendant la crise du coronavirus, le gouvernement fédéral a décidé d'augmenter la réduction d'impôt pour les dons faits à des institutions reconnues de 45 à 60 % en 2020.

C'est donc une bonne nouvelle pour tous ceux qui se soucient de notre Fondation ! Votre don vous coûtera moins cher !

Handtekening(en)
Signature(s)
Unterschrift(en)

OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT
ORDRE DE VIREMENT
ÜBERWEISUNGSaufTRAG

By invulling met de hand, één HOOFDLETTER of cijfer in zwart (of blauw) per vakje.
Si complète à la main, n'inscrire qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case.
Beim Ausfüllen mit der Hand ein GROSSBUCHSTABE oder Zahl in schwarz (oder blau) pro Feld.

Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur / Gewünschtes Ausführungsdatum in der Zukunft

Bedrag / Montant / Betrag EUR CENT

Rekening opdrachtgever (IBAN)
Compte donneur d'ordre (IBAN)
Konto des Auftraggebers (IBAN)

Naam en adres opdrachtgever
Nom et adresse donneur d'ordre
Name und Adresse des Auftraggebers

Rekening begunstigde (IBAN)
Compte bénéficiaire (IBAN)
Konto des Begünstigten (IBAN)

BIC begunstigde
BIC bénéficiaire
BIC Begünstigten

Naam en adres begunstigde
Nom et adresse bénéficiaire
Name und Adresse des Begünstigten

Mededeling
Communication
Mitteilung

2020-4

BE14786589294683
GKCCBEBB

Fondation Hubi en Vinciane

UN DON POUR NOS PROJETS?

Attestation fiscale selon Art. 145/33 §1,2 de la loi de 1992 sur les revenus fiscaux. Montant minimum de 40 euro par an.

Merci d'avance!

